



Compte-rendu du Comité Technique Local du 17 octobre 2016

Administration :

M LISI, M BONARDI, Mme LECHEVALIER, Mme GAYTON-SEGRET et comme experts M VALLAT et Mme ZALDUA.
secrétariat assuré par Mmes JOUBERT et SLAOUI.

Le Quorum a été constaté . La séance a été ouverte.

Déclaration liminaire au CTL du 17 octobre 2016

Monsieur le Président,

Ce CTL de rentrée est-il le prélude à la fin de l'existence même de la DGFIP ?

Entre la modification du TAGERFIP -suppression de 1815 emplois au niveau national – et l'ASR (Adaptation des Structures du Réseau) avec la fusion annoncée, sur Ulysse 87, de plusieurs EPCI (conséquences de la loi NOTRE), FO DGFIP 87 ne peut que légitimement vous interroger quant au sort des diverses structures qui seront existantes dans le département.

Par ailleurs, supprimer 1815 emplois, ce n'est pas ce qu'on pourrait appeler « mettre toutes les chances de notre côté » pour réussir une réforme de grande ampleur telle que le prélèvement à la source (PAS). Notre Direction Générale ne peut accepter cette nouvelle saignée dans nos effectifs en se cachant derrière les réorganisations de services et la dématérialisation alors même que Bruno PARENT, dans son message publié sur Ulysse, présente le PAS comme « un défi pour notre Administration » qui doit constituer une « fierté » et une « exigence ». Il est inacceptable que ce dernier se félicite de ce nombre de suppressions d'emploi.

Quant aux agents du réseau, ils ne peuvent avoir que les pires craintes concernant le sort qui leur sera réservé : leur emploi, leurs conditions de travail et leurs conditions de vie seront directement impactées par toutes ces réformes destructrices sachant que les règles de gestion du personnel vont évoluer et que les RAN ont déjà été revues pour 2017.

En conclusion, FO DGFIP 87 ne peut que constater que le réseau sera démantelé pièce après pièce.

Suite aux liminaires de FO, CGT et l'intervention de Solidaires concernant divers incidents survenus sur le site de Cruveilhier, le Directeur nous a répondu que le rythme des suppressions d'emploi est atténué pour le PAS. Il s'agit d'un choix stratégique et politique. Les réorganisations des infrastructures permettent de créer des postes à taille critique et spécialisés. L'évolution technologique n'est pas à rejeter.

L'ordre du jour a pu être abordé.

1. Approbation des PV des CTL des 03/052016 et 27/06/2016.

2. Modification du TAGERFIP

Suite à la réussite au concours réservé aux agents contractuels pour l'accès au grade d'inspecteur des finances publiques, notre Direction a bénéficié de la création d'un emploi de catégorie A et le lauréat a été nommé sur la RAN de Limoges, mission structure Direction.

Vote :
pour : FO et CFDT
Abstention : Solidaires et CGT

3. Ponts naturels 2017

2 dates sont possibles : le vendredi 26 mai et le lundi 14 août

Vote :
pour : FO et CFDT
Abstention : Solidaires
contre : CGT

4. Actualité des chantiers immobiliers de la DDFIP 87

Le nouveau Centre des Finances publiques de Saint-Junien :
les travaux sont terminés ; restent quelques réserves. Encore une fois, les 2 agents techniques sont mis à contribution pour installer le mobilier. Les agents des 2 sites ont visité les locaux. L'installation est prévue courant novembre.

Le toit terrasse de Cruveilhier :
Un expert judiciaire va être nommé. Affaire à suivre....

Désamiantage de Cruveilhier :
Les membres du CHS visitent le site, ce jour, pour apprécier la zone de confinement. La société SODECO, chargée des travaux fera l'objet d'un audit par QUALIBAT afin de conserver sa certification. Le CHS-CT a prévu 3 mesures d'empoussièrement en octobre, novembre et décembre pour les locaux et leurs abords. La fin des travaux est prévue pour mi-décembre.

Solidaires a évoqué la sécurité dans les ascenseurs passé 18h00 sachant qu'il n'y a plus de gardien à Cruveilhier. Affaire à suivre....

5. ASR 2017 de la DDFiP 87 : création du SPF-E

Le rattachement de l'enregistrement (actuellement rattaché au SIE de Limoges) au Service de Publicité Foncière est reporté au 15/11/2016. Sont transférés 1A, 2B et 3C. Cette cellule sera installée au 3ème étage salles 359 et 361. restent quelques travaux de câblage. Ils disposeront d'un nouvel outil : FIDJI-Enregistrement. Restent en place les 2 standarts. Pour limiter et apurer le retard dans le stock des actes ou des déclarations non traitées, un plan d'action a été mis en oeuvre ; A ce jour, il resterait environ 500 actes. Une demande a été transmise en fin de semaine dernière à la Direction afin de réviser le seuil de contrôle. Affaire à suivre ...
En matière de Ressources Humaines, le SPFE devient mission-structure fiscalité personnelle.

Dans le cadre de la fusion des SIP, la réunion du 7 juillet dernier doit déboucher sur les entretiens individuels et sur la construction du futur organigramme fonctionnel. Il est à noter qu'il existe encore des problèmes d'harmonisation de pratiques quant au protocole d'accueil, au traitement des demandes de remise gracieuse. .. Affaire à suivre...

6. Déploiement de l'application MEMO

Cet applicatif va remplacer RIALTO-Investigations, qui va devenir le seul support des vérificateurs et des services liés au contrôle. MEMO sera utilisé par le PCE, la BDV puis le PRS. Pour la Direction, il s'agit d'un outil indispensable pour la professionnalisation des collègues. Cet outil nécessite l'achat de clés 4G. Les agents bénéficieront d'une journée de formation courant janvier.
A savoir, toutes les organisations syndicales nationales ont rejeté en bloc ce dispositif.

7. Mise en place des pôles pénaux interrégionaux (PPI)

Il s'agit d'une expérimentation qui sera généralisée en 2018. Un PPI regroupe l'ensemble des Directions de l'interrégion. Les équipes sont constituées depuis septembre 2016. Il est chargé de détecter les dossiers à profil pénal, de rédiger et de constituer les dossiers pénaux ; il assure également l'animation du réseau.

8. Questions Diverses :

- Groupe de travail cadastre : Quid de l'affectation, des indemnités et du ressort géographique des géomètres concernés. On attend la note...
- CDIF : Suite à la fusion des communes, l'application MAJIC resterait inactive jusqu'à juillet 2017 mettant en difficulté le service utilisateur ainsi que les usagers, sachant qu'elle est indispensable au quotidien. La Direction va se rapprocher de la DG.

- SAR service d'appui au Réseau : un premier bilan a déjà été publié sur Ulysse 87 ; 2 postes comptables en bénéficient actuellement ; il s'agit d'un renfort « amélioré » et temporaire. Il va faire face, prochainement, à la fusion des EPCI qui nécessite de nombreuses écritures comptables.
- Concernant la fusion des EPCI, il devrait y avoir peu d'impact pour les postes car la charge emploi se calcule en éième temps plein ; les arrêtés ne sont pas signés.
- 1 nouvel apprenti a été recruté depuis le 01/09/2016, ce qui porte le nombre à 2 dans le département .

La séance est levée à 13H26.

Vos représentants FO :

Bernard BOUZONIE, Philippe LORNAC, Lydie PEYRICHOUT.